POUR LE DROIT À LA COMMUNICATION

La Poste - BGPN
Août 2025

Diversification à la BGPN : un projet qui interroge, une mobilisation qui s'impose !

La direction de La Poste a présenté en CSE Central son projet de diversification BGPN, avec pour ambition affichée de faire du réseau postal « le 1er réseau humain et digital ». Derrière les slogans, la CGT FAPT décrypte les véritables enjeux et vous propose des pistes de mobilisation.

Ce que cache la « diversification » :

La Poste veut :

- Transformer les bureaux de poste en points de retrait pour le e-commerce (Vinted, Le Bon Coin…)
- Vendre des produits tiers (FNAC, WeFix, lunettes, jeux de cartes, bonbons…)
- Ouvrir les espaces à des partenaires privés pour des animations commerciales
- Nouer des alliances avec des géants comme Google ou FNAC-Darty

Tout cela au nom de la « conquête externe » et d'un objectif de 15 millions d'€ de chiffre d'affaires d'ici fin 2026.

Mais à quel prix pour les agents ?

Les conséquences pour les postier.es :

- Une dilution des missions historiques du service public
- Une surcharge de travail sans reconnaissance ni revalorisation
- Une perte de sens dans nos métiers : sommes-nous des commerçant.es ou des agent.es du service public ?
- Des expérimentations locales imposées sans concertation réelle
- Une pression accrue sur les chargé.es de clientèle pour vendre des produits sans lien avec nos missions
- Une instabilité permanente avec des tests, des gadgets, des corners, sans vision claire

Diversification des offres et recentrages : des conséquences sur le terrain

Les « recentrages » opérés avec la DAPO, comme la politique de diversification des offres, s'est encore une fois fait sans tenir compte des alertes remontées par les agents. Ce manque d'écoute a mené à une véritable catastrophe : les livraisons sont devenues sporadiques, le suivi des commandes est hétérogène et le stress s'est accru non seulement au CNAP, mais également dans l'ensemble des services. Cette situation génère un désordre généralisé, largement plus important qu'annoncé, alors que les responsables ont refusé de prendre en considération les remontées du terrain.
Pour plus d'informations :

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D
Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr

Ce que revendique la CGT FAPT :

- Un moratoire sur le déploiement de la diversification commerciale
- Une véritable concertation avec les postier.es et leurs représentant·es
- Une formation adaptée, reconnue et qualifiante pour les nouvelles missions imposées
- Une revalorisation salariale pour toute charge de travail supplémentaire
- Le recentrage sur les missions de service public postal, bancaire et de proximité
- Un réseau postal au service des usager.es et pas des intérêts privés
- Un arrêt du recours systématique a l'intérim et des embauches en CDI

ENSEMBLE, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

La CGT FAPT appelle les postier.es à :

- Interpeller les directions locales sur les impacts du projet avec les représentants du personnel
- Se mobiliser pour défendre nos métiers, nos conditions de travail et le sens du service public

Ce projet n'est pas une fatalité.
Il peut être stoppé, modifié ou réorienté à condition que nous soyons uni.es, informé.es et déterminé.es.

✓ **Pour toute question,**
✓ **Pour vous organiser,**
✓ **Pour vous défendre,**
Contactez votre représentant.e CGT FAPT local.e

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
(facultatif)Téléphone perso : ..... pro : .....
Grade/ Classification : ..... Métier : .....
Service/Bureau (nom et adresse) : .....
.....

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. : 01 48 18 54 00 C.C.P. Paris 20376 D Site : www.cgt-fapt.fr Mail : fede@cgt-fapt.fr